

Atelier n°2 Evaluation et articulation des temps éducatifs

L'atelier s'organise en 2 temps, un premier temps consacré à des échanges en petits groupes (5 – 6 personnes) puis retour en grand groupe pour échanger, faire ressortir les points de convergence, et aborder concrètement la question de l'évaluation, sur la base d'un outil proposé : comment mener une évaluation autour de la question de l'articulation des différents temps ?

Consigne pour le 1^{er} temps en petits groupes : Quels sont les freins et les leviers à une bonne articulation des temps de l'enfant ?

Au retour en grand groupe, restitution et synthèse rapide, puis on prendra un objectif et on verra comment on peut l'inscrire dans une démarche d'évaluation. Qu'est-ce qu'on peut changer ?

Groupe 1

Les **leviers** identifiés : les relations entre enseignants et animateurs, la cohérence liée à la présence de mêmes personnes sur des temps différents, les règles de vie partagées, la fluidité des relations, le COPIL pour co-construire les actions, l'utilisation d'espaces mutualisés.

Freins : La sortie de classe constitue souvent une cause de crispation, en raison de la question de la responsabilité. Pour les TAP, pénurie d'animateurs, pas de constance dans les équipes.

Groupe 2

Leviers : l'organisation en amont, et la séparation en petits groupes lors des temps périsco. Partenariats avec enseignants, personnes repères. Meilleure communication, difficulté de mettre l'enfant au centre.

Freins : La question des responsabilités passe souvent avant l'intérêt de l'enfant. Problème de planning des agents. Notion de transmission absente, on se contente généralement d'accomplir, dans les meilleures conditions, le transfert des enfants en négligeant la transmission d'informations liées à la journée de l'enfant.

Groupe 3

Bonne harmonisation des différents temps, problème des transitions entre les différents temps, notion de transmission et de communication d'un intervenant à l'autre.

Leviers : connaissance interprofessionnelle, mise en place de temps entre les différents professionnels pour apprendre à se connaître.

Problème : lorsqu'il y a transfert physique d'un groupe d'un endroit à un autre. Lorsque un même local est utilisé sur différents temps. Les transitions ne font pas assez l'objet de préparation. Question de la communication. Question de la continuité entre les différents temps de l'enfant : attention à ne pas oublier de prendre en compte le temps en famille et l'extrascolaire. Parfois, ce sont les parents qui choisissent les activités TAP pour les enfants.

Etre vigilant à l'équilibre entre les différents temps.

Groupe 4

Modes de gestion différents entre l'EN, la mairie...

Leviers : cohérence des personnels, ATSEM en maternelle (ex. sieste au moment de la transition). Communication entre différents acteurs. Evénement prétexte fédérateur. ATSEM levier pour les maternelles. Permanence des personnels : permet la confiance. Levier : même intervenants sur les différents temps. Considérer le PEDT d'une manière globale : pas seulement sur les TAP mais sur tous les temps. Temps d'échanges formel sur les heures de travail des enseignants, afin de travailler sur règlement commun, les déplacements au sein des locaux...

Transition : qui fait quoi où ? Organiser des points réguliers, d'échange, d'écoute.

Communiquer sur ces différents temps auprès de tous les acteurs, et notamment les parents.

Freins : absence de reconnaissance du travail de chacun. Le mot « éducation » ne doit pas être à usage exclusif des enseignants. Animation sous estimée. Trouver des locaux et en assurer l'entretien. Autre difficulté : mobilité en milieu rural. Difficulté de reconnaître l'autre comme professionnel

Groupe 5

Grand travail de communication dans le COPIL, mais peu d'impact sur le terrain. Peu de communication entre enseignants et animateurs.

Difficulté : peu de communication entre animateurs et enseignants autour du projet d'école. Invitation des animateurs uniquement si point TAP à l'ordre du jour du conseil d'école. Difficulté : partage des locaux. Aucun changement de la part des enseignants sur l'organisation de l'enseignement. Nuance apportée par un autre participant : Les enseignants ont beaucoup bougé dans leur façon de fonctionner. Un obstacle qui perdure : l'absence de reconnaissance mutuelle.

Levier : participation au conseil d'école.

Groupe 6

Exemple d'une école ou l'équipe enseignante n'adhère pas du tout à la réforme, contrairement à la directrice. Temps réglementaire mobilisé dans les 48h de concertation prévues par les enseignants : 1 heure par période de concertation avec tous les enseignants, les animateurs et la directrice de l'ALSH. Besoin de reconnaissance des animateurs comme professionnels eux aussi porteurs d'éducation. Pas « nos » élèves, mais des enfants. D'où levée de freins. Prendre conscience que la réforme a dégradé les conditions de travail des enseignants.

Leviers : les heures de concertation. Enfants placés au centre de la réflexion, d'où concession des élus, des enseignants, des directeurs. Entretien conjoints des parents. Elaboration d'un règlement intérieur, communication. Il a fallu que chacun fasse un pas vers l'autre.

Ex. d'un site d'une communauté de communes : un animateur prend en charge les enfants dès la sortie de la classe (il va chercher les élèves dans la classe). Temps court mais précieux entre l'enseignant et l'animateur, relais d'info, idem le matin. Principe : 1 enseignant, 1 animateur référent, 1 groupe. Pas possible à mettre en lace partout, mais là où cela peut se faire, réelle plus value.

Question des transitions ? Comment en faire un temps de transmission ?

Ex. du travail mené à SPDC : groupes de travail avec les animateurs pour travailler sur ces temps de transition. L'animateur revient avec les enfants dans les classes un peu avant la reprise, lecture d'un livre, la reprise se passe bien pour l'enseignant.

Maternelle : les activités TAP se font aussi avec les enseignants.

Exemple donné : certaines activités sont possibles sur le temps périsco mais pas possible sur le temps scolaire (sortie à la bibliothèque...), cela peut cristalliser des rancoeurs, créer des difficultés. Il faut communiquer pour gagner en légitimité auprès des enseignants, parler des projets.

Il faut accepter de parler de co-éducation. Problème si absence de volonté d'un des partenaires. Que la question de la co-éducation soit acceptée et abordée reste le premier objectif dans beaucoup d'endroits. Encore beaucoup d'endroits où les animateurs ne sont pas autorisés à parler pédagogie.

Julien : la question de la co-éducation peut se travailler même s'il n'y a pas de lien entre animateurs et enseignants (risque de tout scléroser et de baisser les bras). On peut aussi avancer sur ces questions avec les parents, le tissu associatif... il faut trouver des motifs de satisfaction, aller chercher ailleurs.

Introduction du 2ème temps d'atelier par Julien Meunier : Comment aborder la démarche d'évaluation ?

Partir de constats, d'un diagnostic partagé avec un maximum d'acteurs concernés.

Quelles stratégies pour réunir les acteurs ? Quels outils pour associer les personnes qui ne peuvent pas être présentes physiquement ? Ne pas hésiter à inventer des formes de participation différentes.

Quand on liste les problèmes, se pose la question du choix, car il n'est pas possible de tout évaluer. Il faut accepter de ne pas tout évaluer, mais faire ressortir 2-3 points intéressants à mettre au travail.

Exemple : « La reconnaissance du travail des différents personnels », « Qualité des activités proposées suite au constat d'une baisse de la qualité », « Question de la transmission lors des espaces de transition entre le temps scolaire et les TAP et entre les Tap et le périscolaire ».

Lecture collective de la grille d'évaluation proposée (voir en document joint « Grille évaluative PEDT.pdf)

Se mettre autour de la table pour définir collectivement les questions évaluatives.

Exemple : La participation des enfants ? Trop général. Plutôt : « Est-ce que les enfants ont le droit de choisir l'endroit où ils mangent ? » qui amène à une réponse claire des équipes.

Les indicateurs ne sont pas forcément quantitatifs : exemple : « Les intervenants extérieurs sont-ils bien au courant des procédures de transition ? »

Réfléchir à la périodicité de l'évaluation : selon ce qu'on évalue, la périodicité n'est pas la même.

Interroger la notion de continuité éducative : trop souvent, la notion de continuité est prise du point de vue de la continuité des règles et du contrôle (il y aurait continuité dès lors qu'il y a les mêmes règles), mais peut-on par exemple parler de continuité éducative lorsque l'interdiction de courir est commune à tous les temps ?

Quelles conceptions pédagogiques défendre ? A quel moment on tient / on lâche pour assurer la continuité éducative ?

Question des conseils d'élèves « orientés ». Qu'est-ce qui est négociable / non négociable avec les enfants ? Les enfants ont-ils des conceptions pédagogiques et éducatives ? Doivent-ils décider des règles ?

Remplir les tableaux d'évaluation, très bien, encore faut-il les suivre ! Rôle du COPIL de se tenir aux objectifs.

Lecture collective de l'outil de la Ligue de l'Enseignement (voir en document joint « Préparation évaluation 2015.pdf)

ex. Qualité d'une activité : comment l'évaluer ?

ex. activité foot : évalue-t-on l'activité au regard des retours du public ? Du degré de satisfaction ?

Ou bien au regard de l'ouverture à la nouveauté ? Découverte ? Envie de continuer ?

Le plébiscite d'une activité ne signifie pas la qualité. Beaucoup de subjectivité. Connaissance du public nécessaire. La qualité se mesure au regard du besoin de l'enfant.

L'activité en elle-même n'est pas le sujet. Plutôt, au regard de mes objectifs, en quoi la façon de

mener l'activité me permet de poursuivre mes objectifs ? Ex du foot : travail sur des objectifs transversaux de coopération...

Assumer la subjectivité d'une communauté éducative. Différencier garderie et accueil de loisirs péric-scolaire, garantie de la qualité de l'accueil (projet éducatif et pédagogique, encadrement diplômé...). La qualité de l'accueil passe par la formation des animateurs. But à atteindre qui peut être inscrit dans le PEDT.

Obligation de moyens, pas obligation de résultats. On n'a pas réussi, voilà pourquoi : ...

Attention à ne pas évaluer l'enfant, mais bien la pratique. L'évaluation de la satisfaction de l'utilisateur est également autre chose. Attention, on évalue le PEDT, les intentions éducatives, pas les activités.

Bien distinguer les formes d'évaluation : évaluation du projet éducatif, du projet pédagogique, et du projet d'animation.

Les outils ne constituent pas une formule magique. Il ne faut pas culpabiliser sur ce qu'on a fait, pas fait. L'intérêt est de définir ce vers quoi on veut aller ensemble.